

Equipe Projet El Madani- ABC Dahouët

Communiqué de presse le 13 octobre 2025

Pendant les deux ans après son acquisition du bateau Brin d'Ajonc El Madani, ABC D n'a fait que le déplacer pour libérer le terrain de l'ancien propriétaire.

Sous l'égide de son animateur, mandaté par l'AGO de 2023 pour reprendre le projet pour le compte d'ABC, l'EPEM (Equipe Projet El Madani), constituée de quelques adhérents volontaires, en accord plein signé avec Le Bureau, s'active dès l'été 2023

Le succès est extrêmement rapide, avec de premiers travaux de sauvegarde, un apport direct de fonds, une superbe publicité et le lancement en décembre 2023 de la collecte Fondation du Patrimoine (FDP), selon une convention tripartite signée entre ABC Dahouët, l'EPEM et la FDP. Et enfin le succès immédiat de la collecte pour 30 000 euros apportés par quelques 40 souscripteurs en quelques semaines.

Début 2024, le Bureau d'ABCD commence une série de manœuvres visant insidieusement à retirer à l'EPEM la responsabilité du projet.

La FDP témoin de la situation bloque la souscription en mars 2024 et gèle les 30 k€ collectés.

Les adhérents d'ABC Dahouët réunis en AG le 24 Août 2024 désavouent le Bureau et votent majoritairement contre le rapport moral.

Le Bureau cherche alors à étouffer ce désaveu, ce qui amène le Président à faire publier par le trésorier un compte-rendu mensonger.

Ceci vaut aux dirigeants actuels d'ABC Dahouët en décembre 2024 un signalement au Procureur pour Faux et Usage de Faux. Le procureur diligente une enquête de gendarmerie. Dossier toujours en cours.

Les dirigeants épuisent la trésorerie (dont 6 000 euros d'avance fournis directement par l'EPEM) pour poursuivre seuls les travaux conçus par l'EPEM et annoncent que le bateau Brin d'Ajonc (immatriculé El Madani) sera mis à l'eau le 19 octobre, ce qui est une bonne nouvelle en soi.

La situation conflictuelle constatée par la FDP conduit cette dernière à résilier définitivement la convention fin septembre 2025 en précisant que

**« Dans ce cadre, les dons collectés ne pourront pas être affectés au projet de restauration du bateau El Madani »**

Comment le projet pourra-t-il être poursuivi sans les fonds nécessaire ?

ABC Dahouët sur son site mentionne prévoir une AG pour le 31 octobre prochain.

Quelles en seront les modalités et la validité, en cas d'un déroulement de l'AGO aussi désastreux que celui de 2024 avec ajournement par le Président avant le vote du rapport financier et travestissement du résultat du vote ?

Notons que la mairie, très au fait de la situation, soutient ABC Dahouët avec constance.

Pour l'EPEM

Pierre Escarra, Philippe Bourgault, Guy Le Péchon